



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

Séance du 12 décembre 2022.

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
de l'ORNE**

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	21
PRESENTS	15
VOTANTS	18

**DATE DE LA
CONVOCATION**

02/12/2022

OBJET

**Convention de financement
entre la MSA Orne-Sarthe
et le CIAS des Pays de
L'Aigle dans le cadre du
dispositif « Grandir en
Milieu Rural ».**

Acte reçu en préfecture le

16 décembre 2022

Publié en ligne le

16 décembre 2022

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE

L'an deux mil vingt-deux, le douze décembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du deux décembre sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Lucile JOUAUX, Paule GOUIN, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESANI, Delphine PRIEUR, Jacqueline ROSSET, Richard ROUSSEAU, Jean SELLIER. Sophie THERY.

Pouvoirs : Jean-Pierre CHEVALIER donne pouvoir à Alain BOUVIER
Sylvie MOLERO donne pouvoir à Véronique HELLEUX
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Jean-Pierre CHEVALIER, Sylvie MOLERO, Christophe PAPILLON.

Absents : Hugo DUPONT, Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée que la MSA a développé une nouvelle offre territoriale Enfance Jeunesse, dans le cadre de sa COG 2021-2025. Cette offre GMR Grandir en Milieu Rural a été déployée auprès des collectivités sur l'année 2022. Le CIAS, au travers du Pole Animation, a déposé les projets suivants :

- "le numérique en milieu rural" à hauteur de 3 798,50€
- "Soutenir la parentalité en milieu rural" à hauteur de 3 172.55 €.

La MSA a accordé un financement à hauteur de la demande.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

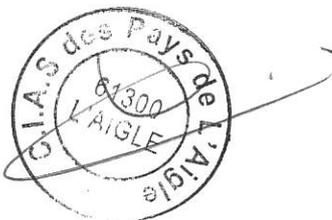
- **APPROUVE** la convention ci-nommée.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme.



Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20221212-2022-12-12-066-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Action Sanitaire et Sociale

Dossier suivi par A.ROBIN
☎ 02 43 39 43 03

Madame Lactitia DELAVIGNE
EVS- CIAS Pays de l'Aigle
5 place du Parc
61300 L'AIGLE

Objet : Appel à projet GMR 2022

Le Mans, le 18 novembre 2022

Madame,

Vous avez sollicité un financement, dans le cadre de l'appel à projet Grandir en Milieu Rural 2022, lancé par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Par décision de notre Conseil d'Administration en date du 27 octobre 2022, sous réserve de la validation par nos organismes de tutelle, nous avons le plaisir de vous octroyer un financement pour les projets suivants :

- « Le numérique en milieu rural », à hauteur de **3 798,50** euros.
- « Soutenir la parentalité en milieu rural », à hauteur de **3 172,55** euros.

Vous devrez nous adresser les justificatifs relatifs aux dépenses de fonctionnement ou d'investissement pour lesquels ce financement vous est attribué. Pour rappel, les fonds doivent être utilisés à la mise en œuvre du projet susmentionné. La MSA dispose d'un droit de contrôle sur place et sur pièces de la destination des fonds attribués.

Le porteur de projet s'engage à mettre en œuvre les actions financées sur la période définie et à mettre à disposition de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe les ressources et informations nécessaires à son accompagnement financier, avant le 31 mars 2023 (bilan des actions réalisées et bilan financier des actions).

Le porteur s'engage à valoriser le partenariat avec la MSA dans les outils de communication.

Espérant que cette contribution vous permette de mener à bien vos projets, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

La Sous-Directrice,

E. ARDEME

